

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Un tour dans la Champagne (terme issu de «campania»: terroir de plaine) genevoise vous tente-t-il? Avec ses surfaces agricoles, ses petits bois et ses villages/hameaux, cette région presque parfaitement plate représente 10% du sol genevois. Occupant l'angle sud-ouest du canton, elle en est l'unité la plus vaste et la plus clairement délimitée. Agrandie par les cessions territoriales de la France (1815) et de la Sardaigne (1816), elle comprend les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral. Rien de mieux pour découvrir ces lieux bucoliques qu'une rencontre avec René Jemmely, maire d'Avusy. Ce dernier est patron d'une petite entreprise de menuiserie-ebenisterie. Professionnellement, il est actif sur plusieurs fronts: formateur, commissaire visiteur, expert aux examens d'ébéniste et vice-président du Groupement genevois des métiers du bois (GGMB). Sur le plan politique, après avoir été conseiller municipal, puis adjoint au maire, il occupe aujourd'hui la fonction de maire, et ce, pour la troisième législature consécutive (depuis 2011).

René Jemmely, maire d'Avusy/GE

Préserver l'esprit champêtre

- La région de la Champagne compte d'innombrables ressources qu'il vaudrait la peine de valoriser, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs. Que faites-vous en ce sens?

- Nous nous trouvons dans une époque et dans des circonstances où l'on prône le «produire et consommer local». Ce constat ne peut rester sans déclencher d'action. Un groupe, composé d'élus en exercice ou anciens, s'est ainsi constitué, à raison d'un représentant par commune; il œuvre à dresser un inventaire des ressources de la Champagne dans divers domaines et à les faire mieux connaître. Tout ce qui est assimilé à la notion de terroir est répertorié: producteurs et produits; marchés, magasins du terroir, vente à la ferme; agriculture contractuelle; restauration. Cela comprend aussi les sites naturels d'intérêt et les chemins de randonnée. Sociétés et événements locaux participent également de cette identité. Une fois les listes établies, il conviendra évidemment - et c'est bien la finalité de la démarche - de communiquer le plus largement possible (sites Internet, bulletins communaux, réseaux sociaux, tout-ménage, médias, etc.). Le

groupe n'exclut pas que, par la suite, un site dédié et des manifestations organisées à cette fin concourent aussi à la notoriété du «produit Champagne».

- Une douzaine de personnes - seules, en couple ou familles avec enfants - ont pu être accueillies dans les maisonnettes installées sur les «terrains Portier» à Athenaz, en collaboration avec l'Association Toit pour Tous. Pouvez-vous nous en dire davantage?

- Détenant des terrains en attente avant leur mise en valeur par la construction d'immeubles communaux intergénérationnels, nous les avons mis à disposition de l'Association Toit pour Tous pour une durée de deux ans. Malheureusement, le délai arrive à échéance le 31 décembre prochain, mais cela a été une très bonne expérience. La commune ne peut que se réjouir de ce choix face à la précarité des gens d'ici, précarité qu'on a souvent quelque peine à imaginer. Grâce à ce projet, les résidents ont pu reprendre pied.

- Le déclassement de la zone de Forestal en zone industrielle (pérenni-



René Jemmely.

COMMUNE D'AVUSY



La Champagne veut promouvoir son terroir.

sation de l'implantation de la Sablière du Cannelet) est-il définitivement enterré?

- Oui, le scrutin cantonal de novembre 2020 a définitivement exclu ce déclassement. Les associations locales se sont fortement engagées, ainsi qu'une bonne partie de la population, qui a soutenu notre cause à une majorité. Nous avons reçu récemment la décision de l'Etat, prononcée par le Service de géologie, sols et déchets (GESDEC), soit: au 1^{er} janvier 2022, il sera interdit d'entrer de nouveaux matériaux; au 1er janvier 2023, les installations devront être démontées et évacuées, ainsi que les déblais se trouvant sur place. Enfin, début 2024, la zone sera remise en terre agricole pour qu'en 2025, les terrains soient entièrement rendus à l'agriculture. Nous ne sommes toutefois jamais à l'abri d'un recours.

- Située sur le site d'une ancienne gravière, une nouvelle aire de détente à Champlong est en cours d'aménagement. Pourquoi ce projet?

- Suite à la cessation d'activité de la gravière de Champlong, nous avons décidé de créer une aire de détente: le village d'Avusy n'en disposait pas encore. Le but était d'avoir une équité de traitement entre nos trois villages (Athenaz, Avusy, Sézegnin). Ce site deviendra un espace d'accueil certainement apprécié par les habitants et les promeneurs; s'y déploieront des zones distinctes: pelouse, prairie, jachère fleurie, strate abustive, etc. Le relief de l'ancienne exploitation est préservé. Un point de récolte pour les déchets ménagers sera également créé.

- Quelles autres actions menez-vous pour améliorer la qualité de vie des habitants?

- Nous comptons instaurer une zone à 30 km/h dans nos trois villages (autorisation en cours), afin de modérer le trafic motorisé et d'améliorer la sécurité routière au cœur des localités. Il est en outre important de limiter le trafic transfrontalier à la douane de Sézegnin (discussion en cours avec le Conseil d'Etat). Enfin, il nous tient à cœur de favoriser la mobilité des habitants en transports publics et à vélo. En ce sens, nous offrons une participation financière aux résidents de la commune, à faire valoir sur l'achat d'un abonnement TPG annuel et/ou d'un vélo électrique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN